



Sommaire

La chronique du maire	3
Informations municipales	8
La bibliothèque	9
La page communautaire	11
La rubrique informative	14
Le calendrier des activités	26
Pour nous joindre	28

Un grand merci à tous nos collaborateurs.

La forme masculine utilisée dans cette publication désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Ce bulletin d'informations est publié six fois l'an par la Ville de Macamic.

Mise en pages : Ginette Labbé

Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 16 no 5
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire

Madame,
Monsieur,

Il me fait plaisir de vous confirmer que le gouvernement du Québec a accepté notre projet d'une nouvelle bibliothèque qui sera éventuellement construite sur les fondations de l'ancien bâtiment qui abritait le Club de l'Âge d'Or, et ce, conditionnellement à ce que, suite aux appels d'offres, les coûts respectent les budgets estimés.

Voici donc ci-dessous l'intégral du communiqué émis le 19 septembre dernier par le ministre, monsieur Pierre Corbeil.

Texte intégral

Communiqué

Le gouvernement du Québec a conclu un accord de principe pour un investissement de 644 000 \$ pour la bibliothèque de Macamic

Ville de Macamic, le 19 septembre 2011 – Au nom de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine

St-Pierre, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec et député d'Abitibi-Est, monsieur Pierre Corbeil a annoncé aujourd'hui que le gouvernement du Québec donnait son accord de principe à l'attribution de 644 000 \$ pour la relocalisation de la bibliothèque municipale de Macamic.

« Les bibliothèques jouent un rôle essentiel dans l'accès à l'ensemble de la population à la lecture, à la culture et à l'information en général; ce sont des lieux uniques pour nourrir ses aspirations, sa créativité et ses intérêts. L'accord de principe annoncé aujourd'hui permettra à la Ville de Macamic de réaliser ce projet qui bénéficiera à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de Macamic », a fait savoir la ministre St-Pierre.

« En soutenant ce projet, notre gouvernement reconnaît toute la pertinence d'intervenir pour améliorer les services offerts par la bibliothèque de Macamic. Je tiens à souligner l'effort

des élus municipaux qui ont démontré un intérêt soutenu et une grande volonté afin d'améliorer la qualité de la bibliothèque de Macamic », a ajouté le ministre Corbeil.

Située dans un Centre récréatif, la bibliothèque municipale de Macamic offre actuellement ses services aux membres malgré un espace restreint. Le projet de la bibliothèque de Macamic vise à déménager ses installations dans une nouvelle construction située au cœur de la ville. La superficie de la bibliothèque passera de 69,5 mètres carrés à 249 mètres carrés, soit une superficie plus adéquate pour desservir les 2 764 citoyens de la ville. Le projet servira également à remplacer les équipements désuets et à rendre les lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La contribution du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine est versée en vertu du Plan québécois des infrastructures, rendu public à l'automne 2007. Rappelons que le volet culturel de ce plan entraînera, à terme, des investissements de 1,2 milliard de dollars. Grâce à la participation des partenaires, il devrait générer des

investissements globaux évalués à plus de 2 milliards de dollars.

Ces nouvelles sommes vont permettre au Ministère d'accueillir un plus grand nombre de projets dans le cadre de ses programmes courants et de contribuer plus particulièrement, comme par l'investissement annoncé aujourd'hui, au rayonnement des villes et des régions partout au Québec.

Célébrons 50 ans de culture au Québec!

L'année 2011 marque le 50^e anniversaire de création du ministère des Affaires culturelles, aujourd'hui le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et de l'Office de la langue française. En cinq décennies, le talent et le dynamisme qui caractérisent nos artistes ont connu un rayonnement grandissant, tout comme la promotion de la langue française. Cet anniversaire représente une belle occasion de regarder le chemin parcouru tout en se tournant vers l'avenir.

Rendez-vous au :

www.revolutiontranquille.gouv.qc.ca
pour découvrir les activités inscrites à la programmation du 50^e anniversaire.

En tant que maire de la Ville de Macamic, j'ai le plaisir de vous présenter les indicateurs de gestion 2010 qui ont été élaborés afin de doter le monde municipal d'un nouvel outil de gestion, permettant ainsi de poser un regard neuf sur nos activités et de valider nos résultats par rapport à nos objectifs.

Ces indicateurs obligatoires vous sont présentés en six activités comprenant la voirie municipale, l'enlèvement de la neige, l'approvisionnement en eau, le traitement et le réseau de distribution, le traitement des eaux usées et le réseau d'égout, la santé financière globale ainsi que les ressources humaines.

Voirie municipale

Le premier indicateur, le coût par kilomètre de voie, est établi en fonction du coût annuel de l'activité « voirie municipale » par le nombre de kilomètres de voie, ce qui nous donne 4 213 \$ en 2010 et 4 682 \$ en 2009; cela démontre que vos élus ont investi plus d'argent en 2009 pour améliorer le réseau routier.

Enlèvement de la neige

L'indicateur coût par kilomètre de voie de l'activité d'enlèvement de la neige est

de 424 \$ pour 2010, comparativement à 377 \$ pour 2009, représentant une augmentation qui s'explique par un hiver plus rigoureux que l'année précédente.



Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution

Au cours de l'année 2010, aucun avis d'ébullition n'a été nécessaire pour le respect des normes provinciales.

Le pourcentage de bris par 100 kilomètres de conduite d'eau potable, tant principale que secondaire, a diminué entre 2009 et 2010, passant de 46,6321 % à 05,1813 %.

L'indicateur du coût de distribution par kilomètre de conduite d'eau potable a diminué aussi, passant de 2 346 \$ en 2009 à 1 552 \$ en 2010.

Le coût de traitement et d'approvisionnement par mètre cube d'eau qui circule dans notre réseau d'aqueduc est de 0,53 \$ par mètre cube.

L'eau potable ainsi traitée est acheminée dans notre réseau. Le coût de distribution par mètre cube est de 0,09 \$.

Traitement des eaux usées et réseaux d'égout

Le prix de revient du traitement d'un mètre cube d'eau usée traitée depuis les sources d'approvisionnement jusqu'à la fin du traitement nous est donné par l'indicateur du coût de traitement par mètre cube.

Pour l'année 2010, il est de 0,28 \$ du mètre cube.

Notre coût du réseau d'égout par kilomètre qui comprend le coût de l'activité des réseaux d'égout, sanitaire et pluvial, dont nous avons la responsabilité, par rapport au nombre de kilomètres de ces conduites est de 1 659 \$ en 2010 comparativement à 1 674 \$ en 2009, donc relativement stable.

Santé financière globale

Le pourcentage du service de la dette, qui comprend les frais de financement et le remboursement de la dette à long terme par rapport aux dépenses, est de 12,76 % en 2010; il est légèrement supérieur à 2009, il était alors de 11,43 %, ce qui s'explique par nos investissements sur le réseau routier afin de maintenir nos actifs en très bon état.

Une autre mesure de l'endettement est le pourcentage de l'endettement net à long terme par rapport à la valeur des immobilisations et des propriétés municipales destinées à la revente. L'indicateur d'endettement est de 27,65 % au 31 décembre 2010 et de 29,72 % en 2009.

Ressources humaines

Ces indicateurs permettent d'évaluer diverses facettes de nos ressources humaines.

Premièrement, le pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale est de 1,22 % par rapport à 1,01 % l'année dernière. La formation de nos employés a été plus élevée en 2010 en rapport aux nouvelles normes nous régissant, mais inférieure à la moyenne provinciale.

L'effort de formation par employé est de 3,77 heures de formation par employé.

Pour ce qui est de la durée moyenne des lésions professionnelles, l'indicateur de 2010 est de trois heures.

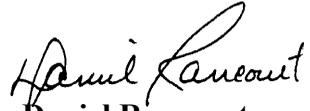
Et finalement, le taux de départs potentiels à la retraite est de 11,11 %.

Conclusion

Les indicateurs de gestion nous permettent de mieux analyser nos activités et de revoir, dans certains cas, la répartition de nos dépenses afin d'avoir un portrait le plus réaliste possible.

Le conseil travaille en étroite collaboration avec l'équipe des employés municipaux afin d'offrir des services de qualité à des coûts acceptables et dans le respect de la capacité de payer de nos citoyens.

Cet outil de gestion nous amène à parfaire le traitement comptable de nos activités afin de mieux connaître nos coûts et ainsi nous conduire à faire des choix éclairés pour les années à venir.


Daniel Rancourt
Maire

Le 12 septembre 2011



Informations municipales



30 ans de bénévolat!

Les conseillers municipaux et moi-même tenons à féliciter monsieur Denis Cloutier pour ses 30 années de bons et loyaux services en tant que sacristain de notre paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste.

Nul doute que son excellent travail au cours des années a été reconnu et apprécié; il mérite grandement l'honneur qui lui est rendu aujourd'hui.

Nos plus sincères félicitations et nos meilleurs vœux de succès pour les années à venir à monsieur Cloutier et à son épouse, madame Germaine Bergeron.

25 et 12 ans de bénévolat au conseil d'établissement!

Nous tenons à féliciter chaleureusement madame Rollande Auger-Bélanger pour ses 25 années de bénévolat qu'elle a consacrées en tant que membre, présidente et dernièrement, à titre de

représentante de la communauté au sein du conseil d'établissement de l'École du Royal-Roussillon de Macamic. Félicitations également à madame Lise Savoie qui a connu un parcours semblable pendant 12 ans au service de la collectivité!

Sincères félicitations pour votre dévouement.

L'équipe de la Ville de Macamic

Transport collectif

Nous vous rappelons qu'un service de transport qui fait la navette (départ le matin et retour en après-midi) entre Macamic et La Sarre vous est offert, et ce, tous les jeudis.



Vous pouvez vous procurer les billets à l'hôtel de ville au coût de 2,50 \$ par embarquement.

Pour information, composez le 819 782-4604, poste 227.

La bibliothèque

Nouveautés (Macamic)

- Édouard et Tom, le prince et le pauvre
Samuel Clemens
- Je crois que je t'aime
Allison Pearson
- L'été sauvage
Elin Hilderbrand
- La noble sur l'île déserte
Rosette Laberge
- La femme du bout du monde
Barbara Wood
- L'annuel 2012 de l'automobile
(Don Club Lions)
- Mémoires d'un quartier
Tome 9 : Antoine, la suite
Louise Tremblay-d'Essiambre
(Don Club Lions)
- Alexis le trotteur
Marjolaine Bouchard

- Les domestiques de Berthier
Monique Turcotte
- Frères de sang
Louise Gauthier
- À toi
Kim Thuy
- Le rivage des brumes
Nora Roberts
- Les princes de Santerre
Luc Saint-Hilaire
- Sans prescription ni ordonnance
Jean Coutu
- Derniers adieux
Lisa Gardner
(Don Club Lions)



Nous vous invitons à venir nous rencontrer à la bibliothèque et pourquoi pas, vous abonner; l'abonnement est gratuit.

Nouveautés (secteur Colombourg)

- L'appel de l'ange
Guillaume Musso
- Les princes de Santerre
Luc Saint-Hilaire
- Le secret de l'ange
Mélissa de la Cruz
- Frères de sang
Louise Gauthier
- L'ombre de ton sourire
Mary Higgins-Clark
- La dague au lys rouge
- Le couteau de Raveillac
Juliette Benzoni
- Dans mes yeux à moi
Josélito Michaud
- Filles de lune
Élizabeth Tremblay
- Journal de Stefan - tomes 1-2
L.J. Smith
- Chaos - tome 2
Rachel Ward

- Rêves en bleu
- Rêves en blanc
Nora Roberts

Nous recherchons des bénévoles pour la bibliothèque de Colombourg pour faire deux heures de bénévolat par semaine avec les élèves de l'école, le mardi et le mercredi, de 12 heures à 13 heures. Pour plus de renseignements, veuillez contacter Noëlla Royer au 819 333-4466. Une formation sera donnée.



La page communautaire

Club de l'Âge d'Or de Macamic

Nos activités sont débutées les après-midi à compter de 13 heures 30 :

Lundi : cartes 500

Mercredi : billard et sacs de sable

Jeudi : baseball poches



Il y a des cours de danse le jeudi à 19 heures.

Si des personnes sont intéressées à se joindre à nous, elles seront les bienvenues; il y a toujours de la place pour quelqu'un qui veut bouger avec nous.

Une révision des contrats de location de la salle a eu lieu; veuillez noter les changements :

Location régulière : 125 \$ pour un membre et 150 \$ pour un non-membre;

Location avec cuisine : 150 \$ pour un membre et 175 \$ pour un non-membre;

Location un après-midi ou une soirée : 75 \$.

Ces coûts n'incluent pas le ménage; un montant de 25 \$ s'ajoutera si nous devons faire le ménage.

Nous sommes toujours disponibles pour les repas de funérailles; le coût pour un membre est de 5 \$ et 6 \$ pour un non-membre; le repas comprend une soupe, des sandwiches, des crudités, du fromage et un dessert.

Les cartes de membres sont présentement en vente auprès de la direction au coût de 15 \$.

Source : Jacqueline Dubé, secrétaire

Centre de jour

Le Centre de jour débute le 14 octobre 2011, à 13 heures 30, au Club de l'Âge d'Or de Macamic.

Voici le programme du Centre de jour : activités cognitives, physiques, capsules-santé.

La 1^{re} capsule vous informera sur la dyslipidémie (gras dans le sang), par Tomy Lapointe.

Un transport peut être organisé; pour plus de renseignements, communiquez avec Tomy Lapointe au 819 333-2311, poste 2231.

Les dates des prochaines activités du Centre de jour vous seront données sur place.

Bienvenue aux intéressés.

Source : Madeleine Jetté

Cercle des Fermières de Macamic

Les activités 2011-2012 sont débutées. Le 22 septembre, nous avons reçu le régional à la salle de l'Âge d'Or de Macamic.

Les réunions ont lieu le 2^e mercredi de chaque mois. Le local bourdonne d'activités, il est toujours ouvert; vous êtes les bienvenues. Il y a cinq métiers à monter; présentement, il y a deux métiers pour des couvertures, un pour des napperons et un pour des tapis. Venez nous faire part de vos idées.

Il y aura des ateliers de couture, de tricot et d'autres activités qui seront suggérées, en autant qu'il y ait une

personne habilitée à partager ses connaissances.



Un nouvel aménagement a été créé au cours de l'été.

Une journée porte ouverte aura lieu le 6 novembre, de 13 heures à 19 heures; une exposition des créations de nos membres se tiendra à cette occasion.

Nos administratrices pour l'année 2011-2012 sont :

Rachel Collard, présidente
Jocelyne Bruneau, secrétaire
Jeannette Boisclair, vice-présidente, comité art textile
Jacqueline Coulombe-Dubé, directrice, comité communication
Madeleine Boucher, directrice, comité dossiers

Cercle des Fermières de Colombourg

Les réunions du Cercle des Fermières de Colombourg ont lieu le 2^e lundi de chaque mois.

Vous êtes les bienvenues.

Bye Bye 2011

Il y aura un Bye Bye le 31 décembre 2011, à la salle communautaire de Colombourg. Ouverture des portes entre 20 heures 30 et 21 heures.

Venez vous amuser avec nous; il y aura de la musique. Vous devez apporter vos consommations et vos grignotines.

Jardin communautaire**Bel été – belle récolte**

Les responsables du jardin communautaire vous informent que deux parcelles de terrain sont restées inutilisées cet été.



Nous aimerions louer tous les espaces pour l'an prochain; ces espaces mesurent 10 pieds par 15 pieds.

Les personnes intéressées au jardinage peuvent communiquer au 819 782-4871.

Diane et Lucien

**Disco-patins d'Halloween**

Le CPA Macamic organise, une fois de plus cette année, sa Disco-patins d'Halloween!

Alors, le 28 octobre prochain, costumez-vous et venez patiner avec nous de 17 heures 30 à 19 heures au son de la musique d'épouvante, au Centre Joachim-Tremblay de Macamic.

Coût d'entrée : 2 \$ par personne.

Beaucoup de prix de présence seront tirés. Petits et grands monstres, venez en grand nombre!

Une effrayante soirée à ne pas manquer!

**Rubrique informative**

La **Sûreté**
du Québec
vous informe

**Les permis de conduire vs les jeunes**

Tout conducteur doit détenir un permis valide pour circuler sur la voie publique; la classe doit être appropriée et les conditions relatives au permis respectées. Il est strictement interdit de circuler avec un permis expiré, annulé, révoqué ou suspendu. Si vous prenez le risque de conduire sans permis valide, vous êtes passible d'un constat d'infraction et votre véhicule pourrait être saisi pour une période de 30 jours.

À priori, un nouveau conducteur peut obtenir un permis d'apprenti en suivant un cours de conduite obligatoire; par la suite, il doit conduire avec un accompagnateur, celui-ci doit être titulaire, depuis deux ans, d'un permis de conduire valide de classe 5, il doit être en mesure de fournir de l'aide et des conseils à l'apprenti conducteur; l'accompagnateur ne peut pas détenir un permis probatoire, ni avoir les capacités affaiblies par l'alcool ou par toute autre substance.

Après avoir eu un permis d'apprenti, un permis probatoire est délivré pour une période de deux ans. Des restrictions particulières doivent être respectées, dont celle de ne pas conduire après avoir consommé de l'alcool. Il n'y a aucune tolérance vis-à-vis la conduite et la consommation d'alcool avec ce type de permis; de plus, ce permis restrictif n'a que quatre points d'inaptitude. Sachez qu'omettre de s'immobiliser à un panneau d'arrêt ou conduire avec un cellulaire en main entraînent la perte de trois points.

Un conducteur qui n'est pas titulaire d'un permis et qui commet une infraction à l'égard de laquelle des points d'inaptitude sont en jeu verra son droit d'en obtenir un suspendu.

La Société de l'assurance automobile du Québec inscrira le nombre de points perdus liés à l'infraction dans le dossier du futur conducteur. Le droit d'obtenir un permis est suspendu pour toute la durée de la sanction, soit une période minimale de trois mois; de plus, l'aspirant conducteur aura un constat d'infraction très onéreux, sans compter les frais de remorquage et de remisage du véhicule qui peuvent être appliqués.

Depuis le 19 juin 2011, une mesure spéciale a été introduite pour les titulaires de permis de conduire de moins de 25 ans. Ce nouveau régime tend à réduire les accidents impliquant les jeunes en les encourageant à la prudence. Le conducteur qui accumule un nombre de points égal ou supérieur à la limite voit son permis révoqué; la durée de la révocation est évaluée selon le dossier du conducteur, soit de 3, 6 ou 12 mois.

Points d'inaptitude vs type de permis

Type de permis	Avant le régime	Après le 19 juin 2011
Apprenti conducteur	4 points	4 points
Probatoire	4 points	4 points
Permis classe 5, pour un titulaire de moins de 23 ans	15 points	8 points
Permis classe 5, pour un titulaire de 23 ans à 24 ans	15 points	12 points
Permis classe 5, pour un titulaire de 25 ans et plus	15 points	15 points

Référence : www.saaq.gouv.qc.ca

Chrystel Jubinville, agente de patrouille
 35, av. Langlois
 La Sarre (Québec) J9Z 3K2
 Téléphone : 819 333-2377



Table Action Travail

La Table Action Travail est à la recherche de candidats qui vivent avec des limitations fonctionnelles importantes : une déficience intellectuelle, une déficience physique ou un problème de santé mentale et qui désirent développer leur employabilité. Nous avons des équipes de travail supervisées dans des entreprises qui permettent aux participants d'acquérir des habiletés, des aptitudes et des attitudes préalables à l'intégration d'un emploi. Les personnes effectuent des tâches qui conviennent à leurs goûts et à leurs intérêts où elles peuvent s'épanouir et recevoir une prime de fréquentation en lien avec leur parcours d'intégration en milieu de travail. Si vous désirez obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec madame Lucie Nadeau, coordonnatrice des Milieux de formation et de travail adaptés, au 819 333-6222.

Lucie Nadeau, coordonnatrice
 Milieux de formation et de travail adaptés
 48A, 4^e Avenue Est
 La Sarre QC
 Téléphone : 819 333-6222

Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon

RAPPEL RAPPEL RAPPEL

Concernant l'enlèvement des ordures ménagères et de la récupération, nous désirons vous informer que vous ne pouvez déposer des objets ou des sacs à ordures à côté des bacs car ils ne seront pas ramassés, ceci afin d'éviter que les sacs ne soient brisés par des animaux et que les déchets ne s'étendent un peu partout.



Il pourrait y avoir ramassage pour des occasions très spéciales (ex. déménagement); dans ce cas, communiquez auparavant avec madame Joëlle Rancourt au 819 782-4604, poste 223.

Rappel concernant la récupération : le couvercle du bac doit demeurer fermé en tout temps et être déneigé afin de préserver les matériaux lors de la collecte.

Le contour des bacs doit également être déneigé afin de faciliter l'accès lors de la collecte.

Si vous disposez de vos cendres de poêle, après être bien refroidies, elles doivent être mises dans un sac à ordures bien fermé, déposées dans une boîte puis dans le bac à ordures afin d'éviter que les cendres ne s'étendent partout lors du ramassage.

Nous vous demandons de mettre vos bacs au chemin la veille de la collecte et de les placer les roues vers le chemin, sinon ils ne seront pas vidés.

Pour le secteur Colombourg, c'est le contraire, les roues doivent être vers votre cour car le camion est muni d'un bras mécanique.

Information : Joëlle Rancourt
819 782-4604, poste 223



MRC

D'ABITIBI-OUEST

**Chronique verte de la
MRC d'Abitibi-Ouest**

Le retour de la boîte à lunch

C'est déjà la rentrée et, avec elle, le retour de la boîte à lunch. Que ce soit pour l'école ou le travail, pourquoi ne

pas prendre le virage de la **boîte à lunch écologique**? Voici quelques trucs simples à mettre en application :

Truc # 1 : Évaluez bien vos besoins en nourriture pour ne pas gaspiller et « nourrir la poubelle ».

Truc # 2 Utilisez des contenants réutilisables pour vos sandwiches, fruits, légumes et breuvages.

Truc # 3 Évitez les produits présentés en portions individuelles (fromages, boîtes à boire, yogourt, biscuits, etc.) qui produisent plus de déchets et coûtent souvent plus cher.

Truc # 4 Apportez une tasse, un verre, une assiette et des ustensiles durables et réutilisables. Vous éviterez ainsi de jeter des verres en styromousse, des assiettes et des ustensiles de plastique.

Truc # 5 Pour un café écologique, apportez votre tasse

au bureau et remplacez les bâtonnets par des cuillères, les sachets de sucre par du sucre non emballé, les petits contenants de lait par de plus grands formats recyclables.

Truc # 6 Achetez localement.

Saviez-vous que :

- Nos aliments parcourent en moyenne 2 500 kilomètres du champ à l'assiette?
- Les aliments produits localement sont généralement plus frais et nécessitent moins d'agents de conservation et d'emballage que les aliments qui nous parviennent de l'autre bout de la planète?

La réduction des déchets, ça relève de petits gestes au quotidien!

Sources : RECYC-QUÉBEC
Laure Waridel, L'envers de l'assiette



Caisse Desjardins de Royal-Roussillon

La **Semaine de la Coopération** se déroulera du **16 au 22 octobre**. Cet événement donne l'occasion de célébrer la distinction coopérative, la présence de *Desjardins* dans le milieu et le support qu'elle apporte à notre développement socio-économique. La *Caisse Desjardins de Royal-Roussillon* vous souhaite une bonne *Semaine de la Coopération*.

SAVIEZ-VOUS QUE votre Caisse Desjardins s'est engagée à investir dans son milieu par le biais d'un Fonds d'aide au développement du milieu; elle a appuyé les projets suivants : Jeunes au travail Desjardins, ristourne jeunesse, le programme Créavenir, la Fondation du Docteur-Jacques-Paradis, le Club Lions de Macamic, bourse d'études Desjardins (Le Séjour), le Comité du patrimoine, le Paradis du Nord, etc.

Souper gastronomique

Comme à l'accoutumée, la Corporation de développement offre, à la population de Macamic, la chance de gagner deux billets pour le souper gastronomique qui aura lieu le 22 octobre, et ce, par tirage au sort.



Vous pouvez venir signer votre billet à compter du jeudi 13 octobre, à l'hôtel de ville, aux heures d'ouverture régulières; le tirage aura lieu le vendredi 21 octobre, à midi.

Chaque personne qui se présente à l'hôtel de ville a droit à un billet de participation. La personne gagnante se méritera deux billets pour ce souper, d'une valeur de 270 \$.

Cours de danse en ligne

Des cours de danse en ligne, pour intermédiaires, sont débutés depuis le lundi 26 septembre, au Pavillon Le Séjour de Macamic. Les personnes intéressées à suivre ce cours peuvent se présenter le lundi, à 19 heures.



Le jeudi, à 19 heures, il y a des cours de danse pour tous, à la salle du Club de l'Âge d'Or.

Les personnes qui n'ont jamais suivi de cours de danse en ligne et qui sont intéressées à le faire peuvent venir rencontrer Louise Dupuis le jeudi, lors du cours, ou communiquer avec elle au

819 782-2868. Ces cours se donnent le mardi, de 18 heures à 19 heures.

Tous ces cours sont donnés par madame Louise Dupuis.

La P'tite Pasto de Macamic

Activité parent-enfant pour les 5 ans et moins.

À travers le jeu, le chant et le bricolage, l'enfant découvre les merveilles de la famille, de la nature, de l'amitié et est doucement introduit à la présence de Dieu et aux grandes valeurs chrétiennes catholiques, le tout, dans un langage adapté à son âge et un climat de plaisir.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec Julienne au 819 339-4302.

Politique familiale municipale de Macamic

Les vacances sont maintenant derrière nous. Depuis septembre, le comité famille est revenu, frais et dispos, pour avancer dans ce beau projet de *La politique familiale de Macamic*.

Jusqu'à présent, nous avons élaboré la définition de la famille et produit un portrait de la Ville de Macamic. Présentement, nous en sommes à bâtir un questionnaire sondage afin de :

- Nous faire part de vos connaissances sur les services déjà en place à Macamic ainsi que vos commentaires les concernant;
- Connaître vos besoins réels pour une meilleure qualité de vie familiale à Macamic.

En octobre, vous recevrez un questionnaire sondage, par résidence, par la poste. Nous vous demandons d'y répondre le plus tôt possible; ce geste serait très apprécié. Vous n'aurez qu'à suivre les instructions à la fin du sondage concernant la modalité de retour du document.

Un projet comme celui-ci est une réussite seulement si toute la population concernée s'implique. Nous avons besoin de votre participation si nous voulons que le plan d'action représente les besoins réels des familles macamicoises.

La population de Macamic a besoin de cette politique familiale et de son plan d'action; grâce à vous, elle sera à l'image de la population de notre Ville. C'est à vous de jouer!

Les organismes de Macamic ainsi que les élèves auront aussi un questionnaire sondage à remplir afin de pouvoir inclure dans le plan d'action leurs visions et leurs commentaires et certaines démarches qui pourront être exécutées par eux.

Merci à tous et à bientôt!

Laurier Parent, chargé de projet pour la PFM de Macamic

Quelqu'un fouille dans vos poubelles?

La Ville de Macamic désire vous informer qu'il est formellement interdit à des tiers de fouiller dans les poubelles des contribuables et qu'aucune autorisation n'a été donnée à quiconque pour cette pratique. Advenant qu'une telle chose se produise, veuillez contacter la Sûreté du



Québec au 819 333-2377 pour porter plainte.

Détritus aux abords des routes**Le manque de civisme a un coût.**

Le ministère des Transports du Québec rappelle à tous les usagers de la route que les débris qui se retrouvent en bordure des routes à la suite d'un manque de civisme ou d'insouciance ont un coût écologique et monétaire.



Encore de nos jours, et malgré toute l'éducation faite à ce sujet depuis des années, on peut encore apercevoir des gens jeter par-dessus bord des mégots, paquets de cigarettes, sacs d'emballage, bouteilles, gobelets à café et autres.

Sur les routes qui mènent aux lieux d'enfouissement sanitaire, la situation est souvent pire. On y retrouve toutes sortes d'objets qui vont des matériaux de construction aux ordures ménagères en passant par des meubles, tout cela parce que certains usagers n'arrivent pas convenablement leur chargement ou ne le recouvrent pas d'une toile bien étanche.

Ces débris peuvent se retrouver sur la chaussée et représenter un danger pour les autres usagers de la route. La plupart

du temps, ils finissent leur course dans les fossés où ils deviennent une source de pollution qui peut prendre des dizaines, voire des centaines d'années à se décomposer.

À l'intérieur de ses opérations courantes, le ministère des Transports procède, à l'occasion, à des opérations de récupération de débris.

L'argent alloué à ce type d'opération est cependant limité et pourrait être utilisé à bien d'autres fins, notamment pour améliorer la qualité du réseau routier.

Le Ministère rappelle qu'en vertu des articles 498 et 507 du Code de la sécurité routière, quiconque jette, dépose ou abandonne des objets ou matières quelconques sur un chemin public commet une infraction et est passible d'une amende variant de 60 \$ à 100 \$.

Gardons notre environnement propre, ça vaut vraiment le coup et le coût!

Source : Luc Adam
Conseiller en communication
819 763-3237, poste 385

**Communiqué de votre député
François Gendron**

Un projet essentiel pour Macamic

Le député d'Abitibi-Ouest et vice-président de l'Assemblée nationale, François Gendron, se réjouit de l'annonce de l'accord de principe entre la Ville de Macamic et le gouvernement du Québec sur l'attribution d'un montant de 644 000 \$ pour le projet de relocalisation de la bibliothèque municipale de l'endroit. Un dossier que le député suivait à la trace depuis un bon moment.

« Je suis évidemment très heureux de la confirmation de l'accord du gouvernement du Québec à ce projet ardemment souhaité par la Ville de Macamic. La relocalisation de la bibliothèque était un besoin à plusieurs points de vue et l'administration municipale se faisait un devoir de me le rappeler souvent. Il y a des mois, j'ai su que le dossier en était au dernier niveau d'approbation, c'est-à-dire au bureau de la ministre. Je suis donc soulagé de voir cette dernière étape franchie et que l'on envisage la réalisation du projet de la bibliothèque au printemps », a déclaré le député d'Abitibi-Ouest.

Située au Centre récréatif de Macamic, la relocalisation de la bibliothèque était devenue nécessaire à plusieurs égards. La non-accessibilité des lieux pour les personnes à mobilité réduite, l'espace restreint, les bruits inhérents aux activités sportives et sociales qui se tiennent régulièrement au Centre récréatif, le mobilier et les équipements désuets sont autant d'éléments qui motivaient une nouvelle localisation et une amélioration des services offerts à la population.

« Nul doute que ce nouvel équipement collectif plus adéquat, accessible et situé au cœur de la Ville de Macamic saura attirer non seulement ceux qui, au fil des années, avaient délaissé les lieux, mais je suis également convaincu que la nouvelle bibliothèque saura répondre aux besoins de nombreux autres, jeunes et moins jeunes, qui ont un intérêt pour la lecture et la culture », a conclu François Gendron.

Source : Olivier Duchesne
Attaché politique

Abats d'originaux et champignons sauvages

Faites en sorte que vos dégustations automnales soient sécuritaires!

L'automne qui frappe à nos portes annonce le retour de certaines activités de loisirs très prisées dans la région; c'est le cas de la chasse et de la cueillette de champignons sauvages. L'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue vous rappelle les conseils de base à suivre afin de vous assurer de consommer de façon avertie vos trophées de chasse et de cueillette!

La modération a bien meilleur goût!

Deux des organes des bêtes abattues dans la région contiennent des teneurs élevées en cadmium, un métal toxique qui s'accumule dans l'organisme au fil du temps. C'est le cas des reins (rognons) des originaux et des ours noirs. Leur foie présente aussi une concentration importante de cette substance, bien que moindre que celle que l'on retrouve dans les reins.

L'Agence recommande donc d'éviter de consommer les reins de ces deux espèces et de limiter la

consommation de leur foie à quelques repas seulement par année.

S'il n'a pas d'effets immédiats sur la santé, le cadmium peut causer des problèmes à long terme, il endommage plus spécifiquement les reins. De façon générale, la population absorbe presque l'équivalent de la dose maximale acceptable de cadmium chaque jour, avant même d'avoir consommé des abats d'animaux; c'est pourquoi la modération s'impose. Les autres organes de l'original et de l'ours noir, comme le cœur, la langue et les muscles (la viande), ne sont pas contaminés par le cadmium et peuvent donc être consommés sans restriction.

Dans le doute, mieux vaut s'abstenir.

Si elle rejoint moins d'adeptes que la chasse, la cueillette de champignons sauvages gagne tout de même en popularité dans la région. Bien que la majorité des champignons qui poussent en Abitibi-Témiscamingue soient inoffensifs et que les espèces comestibles les plus usuelles (pleurotes, chanterelles, morilles, lactaires, etc.) soient habituellement facilement identifiées par les amateurs, la présence de quelques espèces vénéneuses (entre autres

l'amanite vireuse, l'amanite bisporigène et l'amanite tue-mouches) nous oblige à recommander aux cueilleurs de redoubler de prudence.

Afin de prévenir les risques d'intoxication, l'Agence invite les amateurs de mycologie à bien identifier leurs spécimens à l'aide de la documentation appropriée et à ne pas les consommer si le moindre doute subsiste.

Si vous croyez être victime d'une intoxication aux champignons, contactez sans tarder le Centre antipoison du Québec au 1 800 463-5060.

En cas de symptômes sévères ou persistants, présentez-vous à l'urgence en emportant avec vous, si possible, un spécimen du champignon que vous avez consommé, ce qui pourrait aider à déterminer s'il est vraiment la cause de vos malaises.



Toujours afin de pouvoir apprécier en toute sécurité le goût rare et délicat des champignons sauvages, l'Agence vous invite également à consulter un complément d'information disponible sur son site Internet, à l'adresse

suivante : www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca

Source : Marie-Ève Therrien
Service des communications
et de la qualité
819 764-3264, poste 49201

Corps de cadets

Le 18 septembre dernier, une journée de tir récréatif a été organisée par le Corps de cadets de La Sarre afin de faire connaître le mouvement aux jeunes de 12 à 17 ans de l'Abitibi-Ouest. Tous les cadets actuels de l'unité devaient inviter un ami et le parent de celui-ci pour leur montrer une activité typique de cadets. Tout l'avant-midi, les invités ont pu se familiariser avec les principes de sécurité enseignés aux adolescents et ensuite prendre part à une vraie séance de tir. Après le dîner, les parents et les jeunes se sont affrontés au cours de deux épreuves : le tir de précision et le tir de vitesse qui sont deux disciplines distinctes grâce auxquelles les cadets de la région peuvent participer à des compétitions d'envergure provinciale et nationale. Bien sûr, les parents ont bien performé, mais les cadets ont remporté la partie.

Si vous désirez en connaître davantage à propos des activités du Corps de cadets ou si vous êtes intéressés à venir vous inscrire pour pouvoir bénéficier des activités de groupe que le mouvement des cadets peut vous offrir, venez nous rencontrer les samedis avant-midi, à partir de 9 heures, à la porte 29 de la Polyno.



Saviez-vous qu'en vertu de la loi sur les services de santé et les services sociaux, vous avez des droits? Pour en savoir davantage sur ces

différents droits, nous vous invitons à aller visiter notre tout nouveau site Internet au www.caapat.com

Parmi ces droits, il y en a un qui vous permet d'exprimer, **et ce, sans risque de représailles**, votre insatisfaction à l'égard des services que vous avez reçus ou auriez dû recevoir d'un établissement du réseau de la santé. Vous contribuerez ainsi à améliorer la qualité des services.

Surveillez prochainement le lancement de notre nouvelle image de marque. D'ici là, devenez fan sur Facebook du Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de

l'Abitibi-Témiscamingue et vous connaîtrez les nouveautés régionales en santé et services sociaux.

Nous sommes là pour vous aider.

Communiquez avec nous!
819 797-2433
sans frais 1 877 767-2227

Halloween

La Ville de Macamic recommande aux jeunes de passer *l'Halloween* seulement le lundi **31 octobre 2011**, entre **16 heures et 20 heures 30**.

Nous tenons à souligner la participation généreuse de la Brigade des pompiers volontaires et de la Sûreté du Québec qui patrouillent notre secteur pour assurer la sécurité de nos enfants à cette occasion. De plus, la municipalité incite les jeunes à la prudence lors de cette grande fête.



Joyeuse Halloween

Source : M. Denis Bédard, dir. gén.
 819 782-4604, poste 238

Le calendrier des activités

Octobre	24	Réunion du conseil municipal à 19 heures
Novembre	6	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	14	Réunion du conseil municipal à 19 heures
	28	Réunion du conseil municipal à 19 heures
Décembre	4	Souper de Noël à la salle communautaire de Colombourg pour les membres du Club de l'Âge d'Or; les non-membres sont aussi les bienvenus. Une soirée suivra et un goûter sera servi à la fin de la soirée

Bingo tous les dimanches à 18 heures 45 au Centre Joachim-Tremblay de Macamic.
2 500 \$ en prix toutes les semaines. Entrée 15 \$

Bingo tous les mardis à 18 heures 45

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 150 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Le mardi de 11 heures 30 à 13 heures
Le mercredi de 11 heures 30 à 16 heures
et de 19 heures à 20 heures 30

Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures et
de 19 heures à 21 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 8 décembre 2011, **la date limite pour apporter vos textes est le 10 novembre**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 819 782-4283.

Pour nous joindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30.

Le numéro de téléphone est le

819 782-4604

		<u>Poste</u>
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Adjointe à la direction générale	223
Monsieur Richard Michaud	Surintendant des travaux publics et usines	224 ou 239
Madame Ginette Labbé	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Madame Myriam Audet	Inspectrice municipale adjointe	227
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire administrative	221
Monsieur Annick Goulet	Technicien usine de filtration et usine d'épuration	240
Madame Lucette Bastien	Responsable des 2 bingos hebdomadaires	231
Monsieur Ghislain Deschênes	Chargé de projet	225
Monsieur Laurier Parent	Chargé de projet - Politique familiale	225
Télécopieur Ville de Macamic		819 782-4283

SERVICES D'URGENCE

Bris d'aqueduc ou d'égout
Police – Service d'incendie – Ambulance

Service 24h : Composez le 819 782-4604

poste 5
9-1-1

EMPLOYÉS DU GESTIONNAIRE PRIVÉ DU CENTRE JOACHIM-TREMBLAY

Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur	233
Madame Ginette Tremblay	Secrétaire du gestionnaire	231
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay		237
Info-loisirs Horaire des activités		2
Cercle des Fermières		232
Télécopieur Centre Joachim-Tremblay		819 782-4464

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Madame Suzanne Poliquin 819 787-6340

CLUB DE LA FRATERNITÉ

Madame Pauline Goulet 819 782-4866

